This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Can
8128
71

Can3128.71

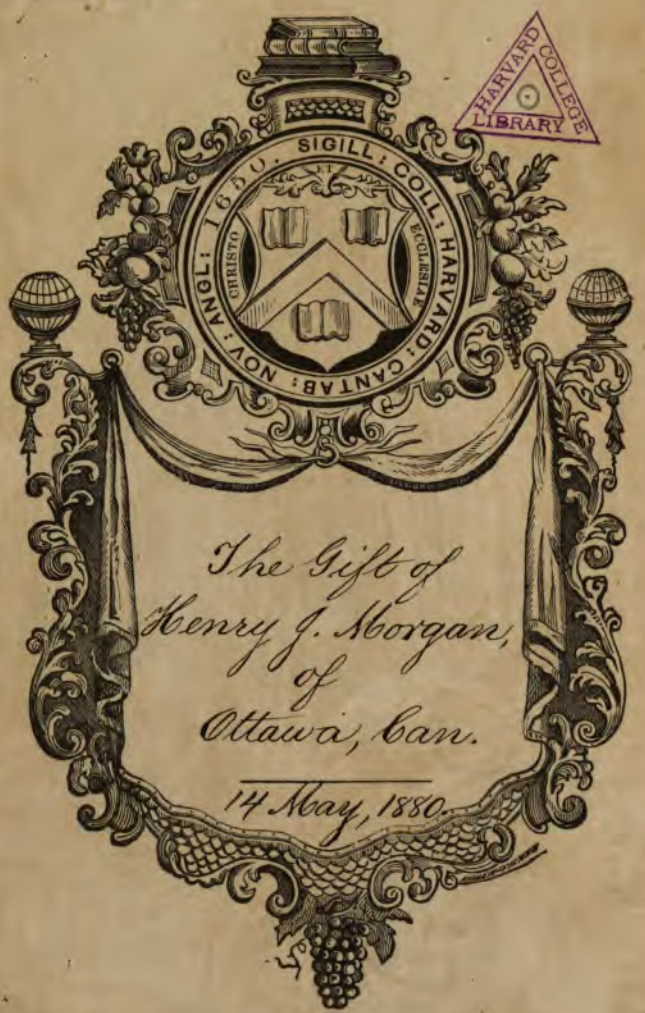

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

The Gift of
Henry J. Morgan,
of
Ottawa, Can.
14 May, 1880.

EXTRAIT DE LA "REVUE CANADIENNE" DE FÉVRIER, 1871.

QUELQUES MOTS

SUR LA

LITTERATURE

CANADIENNE-FRANCAISE

CAUSERIE

Lue devant "L'Ottawa Literary and Scientific Society,"
Le 14 Janvier, 1871,

PAR

M. EMM. BLAIN DE ST. AUBIN,

Assist. traducteur français, Chambre des Communes du Canada.

MONTRÉAL
IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR E. SENÉCAL
Nos 6, 8 et 10, Rue Saint Vincent.

1871

EXTRAIT DE LA "REVUE CANADIENNE" DE FÉVRIER, 1871.

QUELQUES MOTS

SUR LA

LITTERATURE

CANADIENNE-FRANCAISE

CAUSERIE

Lue devant "L'Ottawa Literary and Scientific Society,"
Le 14 Janvier, 1871,

PAR

M. EMM. BLAIN DE ST. AUBIN,

Assist. traducteur français, Chambre des Communes du Canada.

MONTREAL
EUSÈBE SENÉCAL, IMPRIMEUR, RELIEUR ET ÉDITEUR
Rue Saint Vincent, Nos 6, 8 et 10.

1871

Can 81-

~~4374.34~~ a

~~37548.40~~

Can 8128.71

HARVARD COLLEGE LIBRARY

1880, May 14.
Gift of
Henry J. Morgan,
of Ottawa, Can.

QUELQUES MOTS SUR LA

LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANCAISE.[1]

DEUX MOTS D'EXPLICATION.

Une société littéraire anglaise d'Ottawa, (*The Ottawa literary and Scientific Society*), a établi, l'année dernière, un précédent qui mérite d'être signalé. Deux ou trois des conférences qui, pendant l'hiver, sont lues chaque semaine devant cette société, devront être en français. Les conférenciers français de la saison 1870-71 ont été M. B. Sulte et moi-même. M. Sulte a lu un essai intéressant sur " Les anciennes monnaies Canadiennes." Pour ma part, j'ai voulu, dans un cadre forcément restreint, donner à nos amis anglais de la Province d'Ontario une idée de quelques-uns des ouvrages Canadiens-Français publiés durant l'année 1870. Dans ce but, je me suis borné à quelques appréciations fort courtes, aimant mieux, devant ce tribunal étranger, plaider la cause de notre jeune littérature en produisant, comme preuves à l'appui, des citations empruntées à deux discours remarquables, et fort remarqués dans le temps, l'un de Sir Geo. E. Cartier, l'autre du Lieut.-Gouverneur de Manitoba, l'Hon. A. G. Archibald, et à des écrits de MM. Casgrain, Dunn, Sulte, Lemay, Marmette et Hubert LaRue.

Tel est le cadre de la *causerie* sans prétentions que MM. les Directeurs de la *Revue Canadienne* veulent bien publier aujourd'hui.

1 Cette causerie a été lue devant la " Société Littéraire et Scientifique " d'Ottawa, le 14 janvier dernier.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

A une séance publique de l'Institut des Artisans de cette ville, 4 février, 1868, l'Honorable Adams G. Archibald, aujourd'hu Lt.-Gouverneur de la province de Manitoba, prononçait les parole suivantes :

" Dans l'ancien monde, deux races d'hommes se sont disputé l prééminence durant des siècles. L'histoire de leurs luttes est, e grande partie, celle de l'Europe. Otez sur la liste des grands hom mes de l'Europe les noms de ceux qui se sont distingués dan l'histoire de France et d'Angleterre, et vous supprimez par là tou ceux qui nous sont le plus familiers et s'identifient glorieusement l'histoire de la littérature et des arts, de la science et des lutte guerrières. Huit siècles de luttes ont convaincu ces deux grande nations que leur entente cordiale et leur prospérité commune son essentielles au bien-être de l'Europe. Huit siècles d'alternative glorieuses, dans le succès et les revers, ont démontré qu'elles son toutes les deux indomptables. Aujourd'hui, pénétrées d'un respec mutuel, elles n'ont plus qu'une noble émulation, celle de dévelop per chez leurs citoyens l'activité, le bien-être et la prospérité au plus haut degré possible. Or ne sommes nous pas, en Canada, les héritiers de toutes les grandeurs de ces deux peuples ? Avec leur génie et leur langage différents, ayant conservé leurs institutions diverses, les fils de ces deux races vivent ensemble en Canada. Ceux d'entre nous qui appartiennent à la race anglaise ont l'esprit pratique qui les rend propres au gouvernement constitutionnel, et par lequel se distingue la population des Iles Britanniques. Mais osera-t-on jamais dire que nous n'avons rien à gagner dans nos relations avec nos frères d'origine française dont l'imagination est vive, le caractère plus ardent et le goût plus perfectionné ? D'autre part, nous leur apprendrons peut être à modérer leur ardente vivacité et à se mettre en garde contre les théories et les sciences spéculatives que, dit-on, ils affectionnent par nature, en les familiarisant avec nos idées prosaïques peut-être, mais toujours éminemment pratiques. Je crois que le contact de deux races, de deux langues et même de deux croyances aura pour effet de développer tout ce qu'il y a de bon de chaque côté et de former ainsi un nouveau peuple dont l'une et l'autre des races-mères auront lieu de s'énorgueillir.

" Mais tournons nos regards vers un autre trait caractéristique de la nouvelle nation, je veux parler de la littérature qui devra naître parmi nous dans les circonstances particulières où nous nous trouvons. Le temps n'est pas éloigné où aucun homme public ne

pourra remplir avec avantage les devoirs de sa position sans une connaissance assez approfondie des deux langues les plus riches du monde, des deux langues qui contiennent aujourd'hui tous les trésors de la science et de la sagesse. Sur plusieurs points de la confédération Canadienne, une certaine connaissance de ces deux langues est indispensable dans les affaires les plus usuelles. Mais tout homme qui aspire à jouer un rôle en Canada devra étudier également les littératures anglaise et française. Il devra être aussi familier avec Molière qu'avec Shakespeare. Il devra puiser ses renseignements sur la philosophie, l'économie politique ou la jurisprudence, dans les précieux recueils qui appartiennent à l'une et l'autre race; or il est impossible de ne pas voir quelle bienfaisante influence ce double travail aura sur nos idées, notre littérature et notre développement intellectuel en général....."

On ne peut, à mon humble avis, mieux exprimer des vues aussi élevées que justes.

Environ deux ans plus tard, Sir George E. Cartier, dans un discours qu'il fit, à Ottawa, le jour de la St. Jean Baptiste, 24 juin, 1870, développait cette idée que " la vitalité des divers éléments " qui composent la société Canadienne est un gage précieux " d'avenir pour notre pays où doit se constituer, avec le temps, " une grande nation."

Au début de cette conférence, j'ai tenu à rappeler ces opinions exprimées par deux hommes d'état éminents, l'un Anglais, l'autre Canadien-Français. J'y trouve une réponse péremptoire à des exagérations jadis communes parmi nous; j'y vois, en d'autres termes, un moyen sûr d'extirper radicalement deux maladies qui ont fait de pénibles ravages en Canada, je veux parler de la "francophobie" et de "l'anglophobie" dont il apparaît encore, de temps à autre, quelques vestiges bien rares, je dois le dire, mais toujours détestables.

Et comment appliquer ce remède? En multipliant le plus possible toutes les occasions d'établir des rapports intimes entre les divers éléments nationaux qui composent la société Canadienne. Les hommes gagnent à se connaître; par cette connaissance, de jour en jour plus intime, le perfectionnement intellectuel se développe, et le progrès général de la nation s'active à ces rapprochements.

La "Société Littéraire et Scientifique" a pris une généreuse initiative à cet égard en invitant l'un de mes confrères, M. Benjamin Sulte, et moi même à lire une conférence devant cette assemblée.

M. Sulte, qui aime les recherches historiques, vous a lu un mémoire intéressant sur les anciennes monnaies Canadiennes. A

mon tour, je désire vous parler quelques instants de la littérat Canadienne-Française.

Ici une question se présente : Existe-t-il une littérature Ca dienne-Française ?

Des indifférents,—j'allais dire des ignorants,—ont répond " Non. " J'accorde à cette réponse le mérite de la brièveté, m elle a le grave défaut d'être mensongère.

D'autres,—des esprits malveillants,—ont prétendu que le fai bagage littéraire des Canadiens-Français ne méritait pas le nom " littérature. "

Qu'est-ce donc que la littérature ?

Ce seul mot a exercé la patience de bien des écrivains, et il existe mille définitions diverses. J'en citerai deux qui sortent la forme ordinairement employée dans l'école, mais ne manque point d'une certaine originalité :

" L'histoire de chaque peuple, comme celle de chaque individ est toujours marquée par un double mouvement d'expansion ph sique et intellectuelle. Chez le peuple naissant, comme ch l'enfant, c'est d'abord le développement matériel qui se manifes avec le plus d'énergie. Avant de s'asseoir au banquet des nation une longue série de luttes lui est réservée ; et c'est en essaya ainsi ses forces qu'il acquiert cette virilité qui assure so existence.

" A cette première période de développement, en quelque sort physique, succède le mouvement intellectuel. La nation, confiant dans l'avenir, se replie, pour ainsi dire, sur elle-même, compte se titres de gloire, les trophées qu'elle a conquis sur les champs d bataille. Jusqu'alors, plus occupée à donner de la besogne à l'his toire qu'à l'écrire, elle n'avait eu que le temps, entre deux coup d'épée, de marquer sur son bouclier le nombre de ses victoires L'action avait absorbé la pensée. Mais à l'heure du repos, elle éprouve le besoin de chanter ses exploits, et de se créer une patrie dans le monde des intelligences aussi bien que dans l'espace. C'est l'époque de la littérature."

Cette définition est due à M. l'abbé H. R. Casgrain. En voici une autre que je trouve dans une conférence lue à "l'Institut des Artisans" de Montréal, le 14 octobre dernier, par M. Oscar Dunn :—

" Les lettres sont les archives d'une nation, et comme elles se maintiennent audessus des sphères orageuses de la politique, elles demeurent toujours l'arche de refuge, l'entrepôt des traditions et des idées dont le peuple s'est nourri et qu'il aime d'instinct à retrouver pour s'en nourrir encore. Telle est la supériorité des

lettres, et ce qui en fait un grand moyen de conservation nationale. Elles répondent au besoin de lire que ressent tout peuple civilisé et de trouver dans les livres le tableau de sa vie intime, l'expression de ses aspirations, le récit de ce qu'il a accompli."

M. Oscar Dunn établit ensuite le bilan de la littérature Canadienne-Française. Je lui emprunte cet exposé, aussi court que vrai, et qui résout victorieusement la question que je me faisais tout-à-l'heure :—

"Le peuple doit pouvoir, en quelque sorte, se mirer dans les livres écrits pour lui. Nous sommes assez riches sous ce rapport [1]. Garneau et Ferland ont raconté notre histoire; Crémazie, Fréchette et d'autres nous ont fait une poésie nationale, et plusieurs auteurs ont publié des ouvrages agréables et utiles qui peuvent soutenir la comparaison avec les productions de la littérature légère des autres pays. Parmi ceux-ci, on trouve au premier rang l'auteur de *Jacques et Marie*, M. Napoléon Bourassa.

"Et puis, si l'on me permettait de mettre de côté la modestie naturelle aux journalistes (?), je dirais encore que les journaux ont beaucoup fait pour entretenir la langue française toujours vivace en Canada, car en parlant au peuple de ses affaires en français, ils ont revêtu le français du même intérêt, de la même importance que le peuple attache à ses affaires mêmes. Si l'on interroge le passé, on verra également que des journalistes comme MM. Bédard, Etienne Parent et Duvernay, n'ont pas été des hommes inutiles à la patrie."

Il n'est pas toujours vrai, en thése générale, que la vigueur intellectuelle d'un peuple doive se mesurer par le nombre et la dimension des journaux qu'il lit chaque matin. Toutefois, dans un pays encore jeune, comme le Canada, l'apparition d'un bon journal est certainement un signe d'activité intellectuelle. Or, sous ce rapport, la province de Québec suit de bien près les autres parties de la confédération Canadienne. Il se publie actuellement, dans cette provience, six journaux français quotidiens, plus un grand nombre de journaux semi-quotidiens, hebdomadaires et d'excellentes *revues* mensuelles.

1 Voici, d'après le *Courrier du Canada* du 4 janvier, 1871, la liste des ouvrages canadiens-français publiés en 1870. On comprendra que le cadre restreint d'une *Causerie* ne me permet que de les mentionner; j'y reviendrai peut-être un jour :—
"*François de Bienville*, Marmette; les *Œuvres de Champlain*, l'abbé Laverdière; *Mélanges*, Hubert LaRue; *Les Laurentiennes*, Benjamin Sulte; *Evangéline*, L. P. Lemay; *Poëmes couronnés*, L. P. Lemay; *Album Canadien*, J. M. LeMoine; *Lois organiques sur le notariat*, Petrus Hubert; *Le dernier chant du cygne*, Mgr-Pinsonneault; *Jugement erronné de M. Ernest Renan* sur les langues sauvages, l'abbé Cuoq; *Code des curés et marguilliers*, juge Beaudry; *Biographie des abbés Raimbault et Leprohon*; enfin une vingtaine d'onvrages didactiques."

Quant à la production littéraire proprement dite, elle est également vivace. L'année 1870 a vu paraître, dans ce genre, trois ouvrages remarquables que je conseille à tous de lire et dont j'essaierai de donner un aperçu.

Ces trois ouvrages sont :

" Les LAURENTIENNES, "—recueil de poésies par M. BENJAMIN SULTE.

" FRANÇOIS DE BIENVILLE, "—scènes de la vie Canadienne au XVIIIeme siècle, par M. JOSEPH MARMETTE.

Enfin un volume ayant pour titre : " *Mélanges historiques, littéraires et d'économie politique*," par le DR. HUBERT LA RUE.

I

Les *Laurentiennes*, recueil de poésies par M. Benjamin Sulte. Montréal, Eusèbe Senécal, éditeur.

Si M. B. Sulte, que vous connaissez tous, n'était pas très-joli garçon, je voudrais lui appliquer, mot pour mot, les vers charmants dans lesquels Béranger à défini sa " Vocation " en ce bas monde :

" Jeté sur cette boule
" Laid, chétif et souffrant,
" Etouffé dans la foule
" Faute d'être assez grand,
" Une plainte touchante
" De ma bouche sortit ;
" Le bon Dieu me dit : Chante,
" Chante, pauvre petit.

" Chanter, ou je m'abuse,
" Est ma tâche ici-bas ;
" Tous ceux qu'ainsi j'amuse
" Ne m'aimeront-ils pas ? "

En effet, M. Sulte est, avant tout, chanteur. C'est aux environs de sa ville natale, sur les bords pittoresques du St. Laurent et de la rivière St. Maurice, qu'il fredonne ses premiers chants. Un ami trouve ces vers de son goût ; il en fait copie et la porte au rédacteur du journal de localité. Ce rédacteur, homme aimable et lettré, se trouve tout fier de produire le premier essai d'un jeune compatriote qu'il invite à renouveler sa poétique tentative. Bientôt un journal de Montréal ou de Québec, journal dont le rédacteur a des goûts littéraires, reproduit la poésie du jeune trifluvien. Finalement, une excellente publication, la *Revue Canadienne*, met M. Sulte au rang de ses collaborateurs. On trouve, dans ce recueil, quelques-unes des meilleures compositions de M. Sulte.

L'auteur des " Laurentiennes " poursuit désormais son œuvre poétique avec des succès toujours croissants. Et notez bien qu'il est le fils de ses propres œuvres, l'artisan laborieux d'une excellente éducation qu'il a su acquérir au milieu des soucis d'une vie active, je dirais presque agitée. Il est tour à tour marchand, soldat, journaliste, et sa verve semble s'accroître au contact des écueils qu'il rencontre tout le long du chemin.

J'ai cru que ces détails n'étaient pas sans importance pour faire apprécier l'œuvre de notre jeune compatriote.

Le volume des " *Laurentiennes* " contient les poésies écrites par M. Sulte depuis 1863 jusqu'à 1870. Chaque pièce de vers porte la date à laquelle l'auteur la composa. De cette manière, le lecteur est initié, pour ainsi dire, aux efforts et aux progrès journaliers de l'écrivain ; ce n'est pas un des moindres attraits de ce petit livre.

Les débuts sont timides, on voit parfois que l'auteur cherche la rime, on soupçonne des tâtonnements ; mais à chaque strophe on aperçoit une étincelle, on s'arrête involontairement à quelque pensée originale heureusement exprimée. La forme des premières poésies de M. Sulte se ressent un peu trop des lectures qu'il faisait sans doute alors. On se rappelle avoir lu soi-même des vers agencés dans le même moule, et l'on aimerait un peu plus de hardiesse. Mais ces légers défauts disparaissent graduellement. A la date de janvier, 1864, je trouve une poésie pleine de verve ayant pour titre ***Les Bûcherons :***

" Frappez d'estoc, frappez de taille,
" Les troncs aux flancs retentissants :
" La forêt vous livre bataille
" Et porte en ses rameaux puissants
" Des défis toujours renaissants."

A ce refrain, je reconnais le jeune homme encore enthousiaste des *Chants Rustiques* de Pierre Dupont ; j'y retrouve l'énergie du chantre des *Travailleurs*, je constate, dans les strophes qui suivent cette vivacité de description qui caractérise le maître que j'ai nommé. Voici, par exemple, en quatre ou cinq lignes, une belle description de la chute d'un arbre :

" Les coups pleuvent drus en cadence
" Sur le pied des arbres géants
" Qui, traçant une courbe immense,
" S'affaissant en rebondissant
" Dans les flancs d'un tourbillon blanc."

Un Européen nous demanderait peut-être ce que l'auteur a voulu dire par " tourbillon blanc ?" cette image, cette peinture

exactement vraie de la chute d'un gigantesque sapin sur la neige est, à mon humble avis, de la plus grande beauté.

Tous les poëtes ont eu leurs moments de tristesse ; M. Sulte a les siens durant lesquels l'inspiration ne lui fait pas défaut.

" Qui n'a pas dans son existence
" Un souvenir doux à cacher,
" Qui résiste avec persistance
" Aux efforts que l'esprit fait pour l'en arracher ?"

Vous pressentez, à ce début, la confidence d'un " premier amour ;" mais comme cette confidence est gracieusement faite au lecteur ! Lisez pour vous en convaincre, la pièce intitulée " Evocation," (1864).

" *La Patineuse* " (Déc. 1864) de M. Sulte est bien jolie, et vous vous rappelerez sans doute l'avoir vue à Québec lorsqu'une glace vive couvre le port et que la foule va, par une belle journée d'hiver, entendre la musique du régiment sur le fleuve :

" Belle patineuse intrépide,
" Glisse sur ton patin rapide,
" Glisse, voltige et tourne encor !
" La foule enthousiaste admire
" Ta noble pose qui se mire
" Dans le crystal du port !"

" Toujours prête,
" Rien n'arrête
" Des triomphes commencés :
" Sans mot dire,
" Tu peux rire
" Des amoureux distancés."

Ne sont-ce pas là des vers qui glissent bien ?

A partir de 1865, il y a progrès marqué et constant, plus de fini dans la forme, plus de finesse et d'élévation dans la pensée.

Je ne citerai, à l'appui de mon assertion, que la pièce intitulée *La Belle Meunière*, (1865) jolie imitation d'une ballade anglaise populaire et que je regarde comme un petit chef-d'œuvre :

—" Par les chemins, qui donc, ma belle,
" Vous attire si bon matin ?—
" Et, rougissant, la jouvencelle
" Dit : Seigneur, je vais au moulin.

—" Le cristal bleu de la rivière
" A bien moins de limpidité
" Que ton joyeux regard, ma chère.
—" Monseigneur est plein de bonté.

—" Quel frais minois ! quel port de reine !
" Approche, enfant, vrai, tu me plais !
" A tant de grâce souveraine
" Il faut pour logis un palais.

" Monte en croupe et sois ma maîtresse,
" Viens ! je suis chevalier-baron...
..." Mais pourquoi cet air de tristesse
" Et cet incarnat sur ton front ?

" Ne fuyez pas, mademoiselle,
" Vous aurez mon titre et mon cœur:
" Je vous conduis à la chapelle.
—" Merci, c'est beaucoup trop d'honneur."

—" Qui donc êtes-vous, ma charmante,
" Pour refuser un chevalier ?
" Quelque dame riche et puissante ?
—" Je suis la fille du meunier."

—" Quoi, du meunier !—Dieu me pardonne !
" J'en suis marri pour ton bonheur;
" Je ne puis t'épouser, ma bonne.....
" —Qui vous a demandé, Seigneur ?"

Lorque le volume des " Laurentiennes " parut, j'en adressai un exemplaire à un poëte fort en vogue sous le défunt Empire Français, à Gustave Nadaud, l'auteur de la chanson des " *Deux Gendarmes* " popularisée en Canada par M. le Dr. Fortin,—et d'une foule d'autres poésies légères qui ont fait un beau nom à leur auteur.

Je me disais que peut-être l'amitié, la camaraderie, entachaient de partialité mon appréciation de l'œuvre de M. Sulte.

Je fus agréablement surpris de recevoir de M. Nadaud la lettre que je vais vous lire et qui confirme les opinions que je viens d'exprimer et que j'avais antérieurement exposées dans un article du *Journal de Québec*, au sujet des " Laurentiennes. "

Je crois que les auteurs Canadiens gagneraient beaucoup à soumettre leurs travaux à des hommes compétents, à des maîtres en Europe.

Nos sympathies,—ou nos antipathies,—ont trop souvent vicié les jugements que nous portons sur les travaux de nos amis et connaissances. Tandis qu'un auteur étranger réunit toutes les conditions nécessaires pour être impartial.

Vous allez voir, au reste, que cette tentative de ma part a tourné entièrement à l'honneur de M. Sulte.

Voici la lettre de Gustave Nadaud :

Paris, le 15 mai, 1870.

" Monsieur et cher confrère,

....." Vous avez eu la bonté de m'envoyer les poésies de M. Benjamin Sulte, en vous priant de vous communiquer mes impressions. Je ne pouvais pas vous écrire sans les avoir lues.

" Or, je suis si occupé dans cette saison que je n'ai pas un instant à moi. Je n'ai pu terminer cette lecture que ce matin. Je vous

donnerai encore une raison qui ressemblera à un aveu ; c'est que les premières pages des " Laurentiennes " ne m'avaient que médiocrement séduit. J'étais même assez embarrassé, de la façon dont je vous en rendrais compte. Je trouvais cette poésie assez vulgaire et vieillotte. Ce n'est qu'en avançant dans la lecture du volume que j'ai trouvé des pièces empreintes d'un grand charme et d'un sentiment vrai. Je vois que l'auteur a suivi dans la publication de son œuvre l'ordre chronologique. Il y a, selon moi, un très grand progrès qui s'accuse à partir de 1864, et je vais vous donner les titres des morceaux que j'ai le plus remarqués :

Évocation, *Les Blés sont Beaux*, *Chant des Artisans Canadiens*, *A de Jeunes Époux*, *Sur la Rivière*, *Le Canada Français à l'Angleterre*, *Pensée de Trois Promeneurs*, *Chant du Soir*.

" Vous voyez, cher Monsieur, que c'est surtout dans la dernière moitié du volume (en mettant à part les traductions des poésies anglaises) que se trouvent les pièces que je préfère. Je crois que l'auteur est jeune encore et qu'il a un bel avenir devant lui. J'en ai dit assez plus haut pour que vous croyiez à ma sincérité ".....

(Signé),

G. NADAUD,
" Rue de Verneuil, 40."

Il a paru, en 1870, beaucoup d'autres ouvrages Canadiens dont j'aimerais à vous entretenir, mais je dois remettre cet entretien à une autre fois. Je prendrai néanmoins la liberté de vous inviter à lire la traduction d'Evangeline par M. L. P. Lemay. Il y a dans ce travail des beautés du premier ordre. [1]

Un petit ouvrage fort intéressant est *L'album archéologique*, *historique* et *ornithologique* de M. J- M. Lemoine, un chercheur, un savant qui écrit avec une égale facilité l'anglais et le français.

II

Je passe sans transition, à l'étude d'un remarquable roman canadien publié dans le cours de l'année dernière ; je veux parler de " François de Bienville," *Scènes de la vie Canadienne au XVIIIème siècle*, par M. Joseph Marmette.—Québec, Léger Brousseau, éditeur.

Ce livre est intéressant à plus d'un titre. L'auteur est jeune

1 Cet ouvrage remarquable de M. Lemay demanderait seul toute une étude que je ferai peut-être un jour, et que j'ai déjà ébauchée dans le *Journal de Québec*.

A la séance de la *Literary and Scientific Society*, j'ai lu " Le portrait du notaire Leblanc ", " L'épisode de la pie voleuse ", et " L'allocution du Père Félix ", trois belles pages qu'on pourrait, avec fruit, faire apprendre par cœur aux élèves de nos colléges.

encore, (je crois qu'il a vingt-cinq ans); on s'en aperçoit, du reste, à la fougueuse impétuosité de son style, au coloris parfois un peu trop vif de l'expression. J'avais entrepris une analyse complète de cet ouvrage lorsque j'ai lu, dans la *Revue Canadienne* du mois d'octobre dernier, un excellent écrit sur le même sujet.

On a souvent reproché, quelquefois avec raison, aux auteurs Canadiens, Anglais et Français, de former entr'eux ce que votre grand Charles Dickens a si justement dénommé des "*Mutual Testimonial Presentation Societies*," et ce qu'on pourrait appeler en français des "*Sociétés d'admiration individuelle et mutuelle.*" La critique n'existe pas en Canada : on assomme un auteur ou on l'étouffe sous les roses. M. Sulte a évité l'un et l'autre de ces écueils et, tout en rendant justice à M. Marmette, il lui donne de précieux avis que M. Marmette a sans doute pris en bonne part et qu'il saura utiliser dans une seconde édition de son roman.

Il y a, par exemple, par ci par là, dans l'ouvrage, quelques taches de style qu'il est aisé de faire disparaître et qui n'enlèvent rien au mérite de l'auteur.

Voici, du reste, comment M. Sulte parle de *François de Bienville :*

"Parler d'un roman Canadien est une tâche assez délicate. Pour plus d'une raison la matière doit être traitée avec réserve, et cela ne consiste point, comme plusieurs paraissent le croire, dans l'arrangement d'un certain nombre de phrases élogieuses tirées des vieux clichés des gazettes. Il faut à toute chose sa mesure, le blâme et la louange sont inventés à cause de cela, mais si "la critique est aisée, l'art est difficile," et nous devons premièrement nous pénétrer du mérite de ceux qui consacrent leurs loisirs à la composition d'ouvrages Canadiens. Je sens si bien la difficulté qui s'élève devant moi que j'ai retardé d'un mois la publication de ces lignes, auxquelles il sera impossible d'attribuer le caractère de la véritable critique.

"François de Bienville est dédié à l'Honorable M. Chauveau, auteur du premier roman Canadien, le seul homme de lettres que nous puissions nommer au sommet de l'échelle politique, en raison de ses talents littéraires et de l'encouragement qu'il prodigue aux jeunes écrivains. Bonne dédicace.

"A l'aide des éléments que l'histoire nous fournit déjà, il est clair que le roman Canadien, c'est-à-dire moral, patriotique et instructif, prendra un jour une large place dans nos bibliothèques. Ces récits d'autrefois, savamment charpentés, agréablement dits, deviendront populaires, et, chose étonnante pour nous, l'on pourra voir alors en Canada des gens qui vivront du produit de leur plume! Toutefois, cette prophétie à laquelle je ne prête point le

prestige du vers de Nostradamus, ne s'accomplira que longtemps après nous ; vous voyez que je ne compte pas vous entretenir ici des espérances pécuniaires de M. Marmette.

"Sans attendre cette époque fortunée, il existe parmi nous quelques âmes enthousiastes, favorisées du goût du travail et du talent de bien dire, qui s'efforcent de déblayer les routes par lesquelles passeront les intelligences de l'avenir. Ces pionniers de la littérature historique du Canada n'ont encore produit rien de parfait, si vous voulez, mais quelle belle moisson ils préparent généreusement à leurs successeurs !

"M. Marmette, comme M. Bourassa, n'avait qu'à tendre la main pour rencontrer dans les scènes dramatiques dont se compose l'histoire de la race Française du nord de ce continent une donnée propre à attirer tout d'abord les sympathies du lecteur. Il a eu (ce que tant d'autres n'ont pas) le courage de pousser son entreprise jusqu'au bout.

"Il a choisi l'année 1690 et, prenant le siége de Québec pour objet, il s'est plu à nous décrire des événements dont le plus inaperçu de l'histoire a encore de la valeur aux yeux des Canadiens.

"Voilà donc la Nouvelle-France des temps héroïques représentée sous une forme nouvelle, mais aussi véritable que toute autre. Voilà Québec en 1690, rocher par rocher, rue par rue, maison par maison. C'est, comme toujours, le boulevard du pays, le lieu où l'on plante le drapeau du souverain. En ce moment, la guerre est à ses portes qu'elle ne franchira pas ; les vaisseaux Anglais remontent le fleuve ; les milices Canadiennes sont appelées, il y va de l'honneur Français. Frontenac arrive en toute hâte de Montréal et des Trois-Rivières, où il vient de surveiller les préparatifs de défense de ces places ; il fait nuit, son canot aborde au pied de la côte dite de la montagne :

— Qui vive !

— France.

— Le mot d'ordre ?

— Canada.

— Passez.

"Et la sentinelle vigilante relève son arme pour livrer passage au gouverneur, accompagné de M. de Bienville, le héros du livre, et du major Provost, plus tard gouverneur des Trois-Rivières, alors major de Québec.

"Ainsi commence le roman. Vous n'en avez pas tourné deux pages que les détails prennent un cachet attrayant. L'on voit que l'auteur a voulu être lu et qu'il s'est mis en frais de recherches au profit de sa narration.

" Raconter le siége de Québec par l'amiral Phipps était son principal dessein, mais répéter Charlevoix, Garneau et Ferland ne suffisait pas, il fallait se munir de mille détails que des fouilles laborieuses peuvent seules nous procurer, et de la sorte, émailler, rajeunir, transformer des faits généraux, déjà connus. Le succès de M. Marmette a été tel que personne ne voudra fermer son livre avant de l'avoir lu en entier. Je dois dire, en passant, que le style, qui en est d'un grand naturel, engage agréablement le lecteur à ne point s'arrêter. Carle Tom m'a dit l'avoir lu d'un trait ; or, Carle Tom est difficile à satisfaire.

" Disons aussi qu'il est difficile de bien écrire le dialogue en ce pays. De là vient probablement que nous n'avons pas encore de pièce de théâtre passable ; toutes celles qui ont paru sont tombées à plat. Le roman Canadien en général évite la chute en supprimant le dialogue, mais il en résulte par endroits un vide fatiguant. Le mouvement du dialogue est sans pareil pour rendre certaines scènes, l'on sent que nous ne pouvons nous en passer. Malheureusement, la conversation, est inconnue en ce pays ; ici comme ailleurs les hommes ne causent point, ils parlent, et leur vocabulaire court d'haleine, offre un maigre aliment au littérateur. C'est à la femme qu'appartient la palme de la conversation ; tant qu'elle ne voudra point s'en emparer, nous serons condamnés à brocher des dialogues sans verve dans un langage inintelligible. Ayons des salons où l'on cause : il faut commencer par là. M. Marmette a cependant fait un effort du côté du dialogue, il a joliment réussi, malgré tout : c'est qu'à Québec, il reste encore une étincelle du vieil esprit Français.

" Quand nous aurons une école complète de romanciers Canadiens, ce genre de littérature pourra s'élever au dessus du simple narré des faits historiques et de l'agencement des détails. L'étude des caractères, des personnages et des mœurs du temps, les observations sérieuses de la grande histoire pourront y trouver place. Aujourd'hui, nous n'en sommes pas encore là ;—aussi je n'oserais dire que " François de Bienville " atteint les hauteurs de toutes les perfections du genre. L'auteur peut répondre que son livre, tel qu'il est, a plus de chance de plaire au public qu'un travail de l'espèce que j'indique. Je crois qu'il a raison, connaissant ses lecteurs ; l'étude de l'histoire du Canada n'est pas assez répandue pour permettre aux romanciers de nous faire voir autre chose que des notes artistiquement préparées et écrites comme en se jouant. C'est l'un des bons côtés du livre de M. Marmette.

" Quel vaste champ à exploiter que les cent cinquante premières années de notre histoire, pour ne rien dire du siècle écoulé depuis !

Comme nous aimerions à posséder un Walter Scott Canadien pour exhumer la vie intime du passé et, par la curiosité qui s'attache si aisément aux pages d'un roman, nous initier de plus en plus aux travaux de nos pères ! Encore une fois, ce ne sont pas les matériaux qui nous manquent, ce sont les ouvriers,—les gens de lettres—et les lecteurs.

" Il serait facile de donner de l'attrait à cet article en analysant la trame imaginée par M. Marmette, mais je préfère vous la laisser découvrir en vous avançant dans la lecture de l'ouvrage.

" Les amours de François de Bienville avec Louise d'Orsy y forment la chaîne indispensable à l'unité d'action, et le siége de Québec en fournit les épisodes, ou plutôt l'encadrement.

" De légers incidents, qui touchent à l'histoire, y sont scrupuleusement reproduits. Ainsi, le cabaretier en vogue à Québec en 1690, joue là un rôle bouffon très-réussi dans lequel l'imagination de l'écrivain a pu introduire des faits de son cru, mais dont plusieurs sont strictement fidèles à la vérité.

" S'agit-il d'armes, de vins, de toilette, on nous les représente, d'après les renseignements les plus exacts, tels qu'au temps de Frontenac ; l'intérêt ne fait jamais défaut à ces notes d'agrément, car elles sont à leur place comme peinture de mœurs. Le livre en est abondamment enrichi."

J'ajouterai que si ce roman tombe jamais entre les mains d'un M. Boucicault quelconque, il n'aura pas grande peine à en faire pour le théâtre, un drame des plus émouvants.

Pareille tâche serait digne d'un auteur Canadien, et je ne désespère pas de la voir un jour entreprise et heureusement accomplie. Nous commençons à avoir *notre* littérature; le temps n'est pas éloigné où nous aurons *notre* répertoire dramatique.

III.

Mélanges historiques, littéraires et d'économie politique, par le Dr. Hubert LaRue.—Québec, Garant et Trudel, éditeurs.

Ce volume est un recueil de conférences lues devant des sociétés littéraires et d'articles publiés dans les journaux de Québec, depuis 1867 jusqu'à 1869. Le Dr. Hubert LaRue est jeune encore et déjà regardé comme l'un des meilleurs analystes du Canada. Aussi la finesse d'observation et la profondeur d'analyse distinguent également tous ses écrits.

Entreprendre la critique d'un ouvrage qui, d'un bout à l'autre, n'est qu'une critique finement élaborée serait, de ma part, œuvre

inutile et dangereuse. On n'abuse pas impunément des préceptes de la médecine, et je craindrais de faire ainsi une fausse application de l'aphorisme : " *Similia similibus* .... "

Je me bornerai donc à passer rapidement en revue les principaux essais que je trouve dans ce volume.

Celui qui a pour titre " Nos qualités et nos défauts" comprend quatre *causeries*, dont la première a pour sous-titre : " La langue Française en Canada." Au début de cette causerie, vous trouverez une page charmante sur l'ignorance des Européens en tout ce qui concerne le Canada et les Canadiens.

Après avoir recherché les causes historiques de cette ignorance, le Dr. LaRue s'exprime ainsi :

" Faut-il s'étonner après cela, de ce que les Français et tous les peuples du continent Européen aient été, jusqu'à ces dernières années, dans l'ignorance la plus absolue de notre état politique et social ? Faut-il s'étonner de l'admiration naïve que manifestaient ceux d'entre eux que le hasard ou la curiosité poussaient sur nos rives, à l'aspect de nos grandes villes, à la vue de nos campagnes si belles et si riches ?

" Pas plus tard qu'en 1856, des étudiants de Louvain me demandaient sérieusement si j'avais apporté avec moi mon costume, c'est-à-dire mes vêtements de peaux de bêtes et mes plumes. Je répondis à mes naïfs auditeurs que j'avais laissé tout cela à Londres, ayant eu la précaution de changer de toilette pour me présenter devant eux : ce que je regrettais beaucoup. Je leur donnai gravement des détails circonstanciés sur le maniement du tomahawk et du scalpel ; surtout je portai leur étonnement à son comble, lorsque je leur expliquai quel usage singulier nous faisions, nous Canadiens, des chevelures enlevées à nos ennemis : chevelures que nous suspendions toutes dégoûtantes de sang, comme de glorieux trophées autour de nos cabanes d'écorce. Mes auditeurs convinrent que le Canada était un pays singulier.

" Les moindres causes produisent souvent les plus grands effets. Je compris parfaitement la vérité de cet adage, et me rendis compte aisément de l'ignorance de mes compagnons Belges en tout ce qui concernait mon pays, lorsque j'aperçus, un jour, dans le vitrage d'une des principales librairies de Louvain, une vieille gravure copiée plus ou moins exactement sur une des plus jolies scènes décrites par Châteaubriand ou par quelqu'un de son école. Cette gravure représentait une forêt séculaire, à l'aspect sombre et grandiose. Au pied de la forêt coulait un fleuve gigantesque ; ce fleuve était émaillé à profusion de têtes de crocodiles à larges gueules toutes béantes, et de boas constrictors dont les torses énormes s'éle-

vaient audessus des eaux. Plus loin, un troupeau de buffles traversait le fleuve à la nage, poursuivi par des *Canadiens ;* ces Canadiens étaient armés de l'arc et de la flèche ; ils avaient pour vêtement un costume des plus primitifs. Mais la partie saillante du tableau, c'était une jeune femme, une sauvagesse, pieusement occupée à faire couler le lait de ses mamelles sur le tombeau de son fils. Au bas du tableau, on lisait :

" LES CANADIENNES AU TOMBEAU DE LEURS ENFANTS."

" Cette seule inscription en dit plus que bien des volumes."

Plus loin, M. Larue introduit son lecteur dans la maison *d'un bon habitant* du Bas-Canada :—

" Maintenant, dit-il, causons avec ces braves gens, et notons bien chaque mot qu'ils vont nous dire ; et nous allons nous convaincre qu'ils parlent le plus pur français de la vieille Normandie, avec, par-ci par-là, des mots, des expressions étranges que nous nous rappellerons avoir vues quelque part, pourvu que nous ayons étudié notre langue aux sources mêmes de notre littérature ; ce sont les mots que certains esprits superficiels prennent pour du *patois.*

" Demandez-leur si la récolte a été bonne cette année ; ils vous répondront qu'il y a eu de l'avoine *à plein.* Cette expression *à plein* vous la retrouvez dans vingt endroits de Pascal, avec la même signification que celle que lui donne nos cultivateurs..... Exprimez le désir d'aller faire une promenade après souper, ils vous diront de les *espérer* un peu, et qu'ils iront *quant et vous. Espérer,*[1] pour *attendre,* est du meilleur français, du français recherché même, et qui date de loin ; *quant et vous* se trouve souvent dans nos vieux auteurs français, à chaque page dans Amyot.

" De temps en temps, vous entendez, de la bouche de ces braves gens, des tournures tout-à-fait extraordinaires, expressions de marine, expressions militaires, qu'ils tiennent de leurs ancêtres, et qui trahissent l'origine de ces derniers. Ainsi, ils *embarquent* dans leur voiture et en *débarquent,* ils *virent* de bord à tout propos, même dans les églises, et quand ils vont s'habiller, ils vont se *gréer.* La mère de famille ne lave pas son linge, mais son *butin* : cette expression est encore en vogue en Normandie, et explique bien les habitudes de ces vieux normands avec lesquels Guillaume-le-Conquérant fit tant de butin un jour, dans l'opulente Angleterre."

Permettez-moi d'ajouter quelques mots à ce que dit M. Larue du prétendu patois des Canadiens Français.

En 1862, j'eus l'honneur d'être demandé par Lady Monck pour

1 Dont la racine latine est *expectare.*

donner des leçons de français à ses enfants. Je me rappellerai toujours la première conversation que j'eus avec cette dame.

" — Monsieur, me dit-elle, vous êtes Français ?

" — Oui, madame.

" — Vous parlez, je suppose, le français de Paris, (*Parisian French*); je tiens à vous faire cette question, car on me dit que les Canadiens-Français parlent un *patois* abominable.

" — Madame, lui répondis-je, je ne parle pas le français de Paris, et je serais très-désolé si je ne pouvais mieux parler ma langue qu'un vrai parisien.

" — Vous m'étonnez.

" — Madame, le français de Paris est, sous le rapport de l'accent et du choix des mots, plus défectueux que la langue parlée dans presque toutes les autres parties de la France : en d'autres termes, le français de Paris est à la langue française, ce que l'anglais des *Cockneys* de Londres est au pur anglais. Vous-même vous parlez très-bien le français de la bonne société, dans toutes les parties de la France, mais je vous assure que vous ne parlez aucunement le français de Paris, ce dont je vous féliciterais, si vous vouliez bien me le permettre. Quant au langage des Canadiens-Français, on vous a certainement mal renseignée. Tout Canadien-Français instruit, parle aussi bien sa langue qu'un homme de la même instruction en France. Dans la classe ouvrière et dans celle des agriculteurs en Canada, on parle, en général, beaucoup mieux français que dans les classes correspondantes en France, et la raison en est toute simple : c'est que l'instruction primaire est bien plus répandue et beaucoup mieux organisée en Canada qu'en France. Nous avons ici un système d'instruction élémentaire moitié Anglais et moitié Américain, système qu'on a récemment cherché à appliquer en France, mais qui n'y fonctionne pas encore aussi bien que chez nous."

Toutes les personnes qui ont voyagé en France et qui connaissent bien le Bas-Canada, confirmeront l'exactitude des renseignements que je donnais, en 1863, à lady Monck et que j'ai cru devoir mentionner ici. [1]

Les citations que je viens de faire suffisent pour donner une idée du style de M. LaRue, style toujours clair, facile, élégant sans recherche, et où je trouve cette vivacité gauloise, bien émoussée

1 A ce propos, le digne président de la " Société Littéraire et Scientifique," M. E. A. Meredith, a fait observer que la population rurale des Etats de la Nouvelle-Angleterre conserve un grand nombre d'expressions inusitées dans le langage anglais d'aujourd'hui, mais qui existent dans les meilleurs auteurs et dont, par exemple, on trouve un grand nombre dans Shakespeare. Ce rapprochement est assez curieux.

en France depuis un quart de siècle et qui ne caractérise plus qu'un trop petit nombre d'auteurs modernes. Madame Emile de Girardin, dans ses *Lettres Parisiennes*, s'est montrée l'un des plus habiles interprètes de cette sage école, qu'on pourrait appeler " l'Ecole du bon sens et de l'esprit."

Dans le volume de M. LaRue, les conférences ayant pour titres: " *Paresse et travail*," " *Luxe et vanité*," " *Notaires, avocats et médecins*," brillent également par les excellentes qualités que je viens de signaler.

Mais j'y trouve en outre deux autres qualités, je dirais presque deux " vertus " trop rares en notre siècle de doute, d'apathie et d'indifférence. Passant du style à l'homme, je découvre dans l'auteur un chrétien franchement chrétien, et un patriote intelligent, *rara avis* dans la vieille Europe, type relativement plus nombreux en Canada que dans toute autre pays, j'ose le dire avec un légitime orgueil. Lisez, par exemple, cette page :

" ...Il est d'autres genres de luxe, dit M. LaRue, qui non-seulement sont tolérables et permis, mais même commandés par la bienséance et qui sont de rigueur absolue : je veux parler du luxe que déploie la Patrie aux jours de ses grandes fêtes, du faste et de l'éclat dont s'entoure la Religion lorsqu'elle célèbre les grandes solennités.

" J'aime, aux jours de nos fêtes nationales,—que ces fêtes s'appellent la St. George, la St. André, la St. Patrice ou la St. Jean-Baptiste,—j'aime à voir ces longues processions qui défilent par nos rues toutes pavoisées, avec déploiement d'étendards ornés de belles devises, au son de ces musiques guerrières qui répètent les chants populaires et nationaux. Le peuple alors revêt ses habits de fête, le peuple se fait beau. Encourageons de toutes nos forces ces belles démonstrations: les fêtes nationales sont les fêtes du peuple, et le peuple n'a pas trop de fêtes.

" J'aime encore le faste et le luxe dont s'entoure la Patrie, lorsqu'à l'ouverture de nos Parlements, une double haie de soldats sous les armes borde nos rues, pendant que le canon tonne et que la musique militaire fait entendre ses joyeuses fanfares. J'aime alors l'éclat des brillants uniformes, le luxe déployé dans l'ornementation des voitures de gala. Cette fête est encore une fête de la Patrie ; ce luxe, le luxe de la Patrie. Or, ma Patrie,—ne fût-elle qu'une petite paysanne,—comme elle est belle dans ses brillants atours! comme elle relève fièrement son front coquet, sur lequel je vois briller ces deux étoiles qui ont noms : Foi et Espérance !

" J'aime le luxe, lorsqu'aux grandes solennités religieuses, je vois notre vieille cathédrale de Québec revêtir ses ornements pom-

peux. Alors, rien n'est de trop: l'or brille de tous côtés, les pierres précieuses jettent mille feux éblouissants, pendant que l'encens s'élève vers la voûte, en spirales odoriférantes, et que l'orgue, avec ses torrents d'harmonie, dilate l'âme, l'élève, l'agrandit. J'aime ce luxe, parce que ce luxe est celui de ma religion, et qu'il me donne un avant-goût des splendeurs du ciel...le ciel ! qui n'est autre chose que le luxe de Dieu ! "

Je vous l'affirme, sans craindre d'être contredit, Mesdames et Messieurs, vous lirez bien des ouvrages publiés dans la vieille Europe avant d'y trouver, je ne dirai pas une page aussi belle, mais une page plus belle, plus noblement pensée et plus énergiquement écrite.

Mais je m'aperçois que je me suis trop étendu sur les premières pages du charmant volume dont je vous parle, et il ne me reste que peu de temps pour vous indiquer ce que vous trouverez dans le reste de l'ouvrage.

Le *Défricheur de langues* est une délicieuse pochade [1] qui fait justice, au nom du sens commun et de la grammaire, de deux innovateurs malheureux dont le passage en Canada fut trop prolongé : ils sont partis, Dieu les conduise !

L'écrit intitulé : " *Fêtes Patronales des Canadiens-Français*, " contient des détails intéressants sur l'origine de la fête de St. Jean-Baptiste.

Cinquante pages (de 203 à 253) sont consacrées à des études d'économie politique et de médecine. Vous trouverez rarement une grande originalité si bien jointe à un sens éminemment pratique des choses, et vous verrez percer le patriote, le citoyen intelligent à chaque ligne.

Je termine ce court aperçu d'un ouvrage que je vous conseille de lire parcequ'il vous intéressera : les dames même y trouveront plus d'un excellent avis gracieusement donné ; pour les hommes de lettres l'intérêt ne languit pas un seul instant, parceque cet ouvrage est bien fait, soigneusement écrit d'un bout à l'autre ; et les esprits les plus superficiels, ceux qui ne cherchent dans la lecture qu'un amusement, trouveront, dans cette lecture, une agréable récréation.

Je crois en avoir dit assez, Mesdames et Messieurs, pour vous prouver que la littérature Canadienne-Française est vivace ; elle entre, si je puis ainsi parler, dans la période de l'adolescence, et

1 Faite en collaboration de M. le Dr. J. C. Taché, alors rédacteur-en-chef du *Courrier du Canada*, et aujourd'hui secrétaire-général au ministère de l'agriculture et des statistiques.

bientôt les littératures Européennes devront compter avec elle et subir, de sa part, une influence qui grandira tous les jours.

Si ce fait incontestable est un des résultats qu'a donnés à notre pays le sage fonctionnement de la constitution et des libertés Anglaises, eh bien ! c'est un beau fleuron ajouté à la couronne que les nations civilisées, dans le monde entier, ont décernée depuis longtemps à l'Angleterre. [2]

E. B. DE ST. AUBIN.

2 Une question fort intéressante à discuter serait celle de savoir pourquoi il n'existe pas, aux Etats-Unis, de littérature Franco-Américaine. Il y aurait là un bon et beau sujet de querelle entre les partisans et les adversaires de l'annexion. Mais comme ces messieurs ne s'entendent pas déjà trop bien, j'ai tort peut-être de jeter entre eux un nouveau brandon de discorde.

Can 8128.71
eiques mots sur la litterature c
Widener Library
006501859
3 2044 081 338 865